dont plus personne ne parle dans la majorité alors que la liquidation du holding a été prononcée.

Environnement

Nous applaudissons bien entendu l'engagement des conseillères en environnement, aménagement du territoire et énergie, mais nous sommes bien obligés de constater qu'à ce jour l'action en faveur de la préservation du climat et de l'environnement est très peu présente. La commission climat-énergie ne s'est plus réunie depuis que la majorité en a enlevé la présidence au groupe ECOLO, nos remarques concernant les mesures en faveur de la bio-construction, des énergies renouvelables sont écoutées avec bienveillance, souvent avec ironie, mais ne sont suivies d'aucune considération. Les textes et commentaires autour du budget communal 2010 ignorent superbement toute allusion au réchauffement climatique, la préservation de l'environnement est loin des préoccupations. Le salut viendra peut-être de suggestions émises par l'administration et des nouvelles conseillères engagées!

Et nos craintes sont confirmées pour 2012. S'il a été décidé de réaliser des audits énergétiques en novembre 2011 pour les bâtiments communaux (y compris les écoles), il n'y a aucune ligne au budget 2012 qui prévoit l'investissement de sommes d'argent pour concrétiser les conclusions de ces audits en travaux d'économies d'énergie. Ce qui nous laisse penser que ces audits auront un effet plus électoraliste qu'écologique et économique.

Pour ce qui est du Contrat de Rivière Senne (adopté par le Conseil communal de Rebecq en séance du 7 mai 2003), le Collège échevinal doit respecter les engagements pris et appliquer un principe de prudence en matière d'aménagement du territoire, surtout dans un domaine aussi sensible à Rebecq que la prévention des inondations. Nous avons l'impression que la commune ne prend pas ce contrat très à cœur. S'il accueille régulièrement une séance de travail des membres du Contrat, on ne lit guère d'interventions rebecquoises dans les comptes-rendus !

Barbelés

Vers un cadenassage des fêtes non organisées par la Commune de Rebecq?

Fin septembre 2011, les riverains de la place de Wisbecq et environs immédiats ont reçu un questionnaire concernant une enquête sur les seules fêtes « à Romain » et « de la moisson ». Quel but cette enquête poursuivait-elle ? « Avoir une vision globale des attentes de tous les riverains » bien sûr! Ça sent la mise au pas, on entrevoit la suite : interdire les fêtes qui dérangeraient certains riverains ou ... ? C'est sûr, cela va améliorer la « cohésion sociale » dans nos quartiers !

Barbelés

Disparitions félines

Depuis quelques années, on constate la disparition de chats dans notre commune. Certains avancent la piste de l'empoisonnement, acte ignoble inspiré par les nuisances que provoquent les chats errants, voire aux dangers qu'ils peuvent causer. Pour ceux qui subissent ces désagréments, pas besoin de jouer au barbare, un service communal existe, il faut le savoir. Mais surtout, un chat demande énormément d'investissement, il s'agit donc, aussi, de bien réfléchir avant d'adopter une petite bête à poil car l'abandon est une des premières cause de prolifération des chats.

Barbelés

Un inéluctable dépassement du budget des travaux de la Grand place de Rebecq

En 2009, la Commune recevait un subside de 150 000 Euros de la Région pour des travaux de rénovation de la Grand place de Rebecq. L'administration avait chargé un bureau d'étude d'évaluer les coûts des travaux qui ont malheureusement été sous-estimés puisque la société Igretec avait indiqué un montant total d'environ 560 000 Euros alors que les entreprises intéressées ont remis des offres de 800 000 à un million d'Euros … Et ce n'est pas tout, les subsides de la région risquent d'être tout simplement perdus puisqu'ils étaient assujettis à la condition de démarrer les travaux avant la fin… 2011.

Double Cocarde pour les Rebequois !

Mille mercis à tous les Rebecquois(es) qui ont échangé de bonnes idées pour la Commune contre un cep de vigne !

Grâce à vous tous, le programme ECOLO pour les élections de 2012 essaiera de répondre encore mieux à vos besoins et attentes.

Et deux mille mercis aux citoyen(ne)s ayant signé, il y a peu, la pétition « Pour une mobilité douce dans l'ouest du Brabant wallon » lancée par la locale ECOLO de Rebecq !

Echos du Conseil communal

Conseil du 19 oct. 2011

Remise de la pétition «Pour une mobilité douce dans l'ouest du Brabant wallon» et interpellation relative aux fêtes de quartier

Le 19 octobre dernier, lors du Conseil communal, la pétition «Pour une mobilité douce dans l'ouest du Brabant wallon», lancée par la locale ECOLO de Rebecq et signée par 2087 personnes dont près de 1000 Rebecquois, a été remise par nos conseillers communaux au Bourgmestre de la commune. Une interpellation a également été faite à propos du suivi du Plan Communal de Mobilité (PCM). Un conseiller ECOLO constate que peu de réalisations ont vu le jour et demande si des réalisations sont en cours.
Le Bourgmestre explique qu'avant sa législature (dans une précédente législature où il était également présent au pouvoir), le travail était en souffrance dans la commune et que l'organisation du PCM avait fait l'objet d'une enquête qu'il qualifie de participative et d'assez large car 400 personnes y ont répondu. Oui, peut-être, mais ces 400 personnes ont-elles reçu un « retour » suite à cette enquête ?

Le Bourgmestre fait noter qu'au niveau de la mobilité «lente», il a fait installer des pots de fleurs sur les trottoirs pour empêcher que les voitures y stationnent et qu'il y a 2 ans et demi, il a fait repeindre tous les passages piétons. Un échevin de la majorité rappelle qu'au rond-point Bréda, l'installation a été refaite il y a peu dans le but d'encourager l'utilisation des transports en commun. Pour ECOLO, si on peut se féliciter que le passage piéton installé en site propre sécurise la traversée de la chaussée, on ne voit pas trop à quoi sert la piste cyclable qui fait le tour du rond-point et n'aboutit nulle part…

Alors que cela était évoqué dans le PCM, le Bourgmestre ne dit rien de la réouverture de la gare de Bierghes ni même des pistes cyclables vers les communes voisines comme Braine-le-Comte, Tubize, Enghien. Il ne dit rien non plus à propos des correspondances de bus ni de ce qui pourrait être amélioré entre le Proxibus et les bus TEC.

Un conseiller Ecolo évoque que tout ceci est un peu frileux et demande que la majorité mette les bouchées doubles afin d'avancer pas seulement dans des petits projets à court terme mais aussi dans des réalisations à long terme.

Toujours en Conseil du 19 octobre, nos conseillers ont demandé quelques explications au sujet d'un courrier (accessible sur notre site internet) relatif aux fêtes de quartiers envoyé par l'administration communale aux riverains de la Place de Wisbecq.

Notre première surprise est que ce courrier questionne l'organisation de fêtes par des citoyens (« Fête à Romain » et « Fête de la moisson ») mais pas celles organisées par la Commune. Nous souhaitions donc savoir pourquoi une enquête visait ces fêtes là en particulier et pas toutes les autres. Dans le courrier envoyé, il n'était pas non plus indiqué qui serait chargé du dépouillement des réponses ni si des résultats seraient donnés aux riverains et encore moins dans quel délai et sous quelle forme. Rien n'était dit non plus sur l'objectif de cette enquête. Finalement, nous avions des doutes quant à la forme de cette lettre dans laquelle il est question d'un « petit référendum » alors que le formulaire correspond clairement à une enquête et non à un référendum.

Le Bourgmestre répond que depuis un peu plus de 5 ans, on favorise la participation de tout un chacun et des citoyens. Des tas d'enquêtes ont été réalisées. Il dit que les demandes de fêtes de quartier sont en forte augmentation. C'est ce qui a motivé l'enquête en question pour recueillir les informations à la source, chez les gens. Le but n'est pas de mettre fin aux fêtes de quartier mais de mieux les encadrer. Le Bourgmestre indique que ces enquêtes sont toujours anonymes. Les résultats sont dépouillés par un service et pas par le Collège. Il annonce que la Commune a reçu plusieurs courriers défavorables à l'organisation de la « Fête à Romain » et de sa localisation. Il dit même qu'il y a eu un rapport de police suite à 2-3 appels. Il annonce aussi qu'un courrier a été envoyé aux riverains pour leur communiquer les résultats de l'enquête.

La locale ECOLO n'est pas fort convaincue par les justifications du Bourgmestre et tient à rappeler que si la commune doit encadrer la vie citoyenne et assurer l'ordre public, elle ne doit pas présupposer de désordre public là où il n'y en a pas ou peu. Elle ne doit pas reporter sur les citoyens des décisions d'interdiction éventuelle à prendre. De tels agissements ne vont certainement pas améliorer le « vivre ensemble » dans les quartiers.

Conseil du 21 déc. 2011

la majorité se met en minorité

Mais que se passe-t-il au sein du parti en majorité absolue, l'Action Communale? Lors du dernier Conseil com-

munal, trois de ses conseillers étaient absents entraînant le rejet de points tels que le budget extraordinaire de la Commune et le budget du CPAS pour 2012. La gestion budgétaire de la Commune est mise sous 12ème provisoire jusqu'à ce que le premier parti de la commune se retrouve une majorité.

Il semble aussi que les violons ne soient plus très accordés entre membres de la majorité. Alors que le bourgmestre expliquait que ces absences étaient dues à des problèmes de mobilité suite aux grèves de ce jour là, son premier échevin et échevin du budget disait dans la presse le lendemain que ce « budget ne l'agrée pas » et que « la charge de la dette va augmenter de 180.000€ par an ! ».

Le parti majoritaire, Action Communale, s'était-il prévu une année de bisbrouilles et d'immobilisme comme nous l'avions prévu lors de l'envoi de son tract d'annonce de bilan 2006-2011 ? Ce début de 2012 nous apprendra peut-être qu'il fallait plutôt y voir un dépôt de bilan ? Bref, pour rester dans la métaphore musicale, la symphonie en Dimitricratie est-elle en train de virer à la cacophonie ?

Holding communal : pertes sèches pour la Commune

La dernière crise que Dexia a connue aura mis bien des communes dans l'embarras … Notre bourgmestre a lui-même qualifié la situation de « dramatique » lors d'un Conseil Communal d'octobre où la question fut évoquée.

Pour rappel : en 2009, le Holding Communal, très endetté et déjà soutenu par des garanties publiques, avait été contraint d'augmenter son capital de 250 millions d'euros. Les communes avaient alors été sollicitées à « recapitaliser » le Holding - comme en 2008 déjà, rappelons-le, on récidive !- et on leur promettait un dividende annuel de 13%. Et à Rebecq, tous les conseillers de la majorité (dont le bourgmestre) ont cru investir dans la « poule aux œufs d'or » !

Cette augmentation de capital, malgré le fait qu'elle n'offrait clairement aucune garantie ni certitude, était vue, par les autorités communales, comme un moyen d'apporter des perspectives de gestion qui n'existaient pas à ce moment. Les budgets ont donc été calculés en intégrant ces dividendes … dont Rebecq ne verra jamais la couleur ! Ni plus ni moins que les autres communes actionnaires !

La seule chose à gagner était donc … une exposition plus importante aux variations boursières, mais aussi une trésorerie en position délicate, comme nous l'avions annoncé lors du Conseil Communal de septembre 2009 où la décision de recapitaliser devait être prise. Nos conseillers avaient alors demandé que le relais soit fait auprès de la Région Wallonne et ils avaient mis en garde la Commune, dénonçant les erreurs stratégiques de Dexia et sa gestion aventureuse de la crise, incompatibles à nos yeux avec une banque dont la vocation initiale était de financer des collectivités locales en Belgique et en France et qui selon nous n'avait pas à spéculer comme elle le faisait, par exemple, en allant financer des colonies israéliennes construites illégalement en territoire cisjordanien.

De fait, le capital ainsi récolté auprès des communes aurait du, en toute logique, être entièrement consacré à couvrir les pertes éventuelles liées aux nombreux crédits toxiques dont Dexia (en France surtout) était propriétaire, mais il n'en fut pas ainsi, au contraire, comme d'autres actionnaires ou administrateurs de Dexia, le Holding, n'a pas compris (parfois faute de pouvoir lire les notes en anglais) que cette dernière se lançait dans des investissements spéculatifs hasardeux et hors-frontières, dits « alternatifs » … Résultat : la dernière crise bancaire que l'on a pas fini de payer et des communes avec des budgets envolés …

Pour Rebecq, la perte totale s'élève à 389.000€. La Commune est en effet propriétaire d'actions classiques du holding et d'actions privilégiées de type A et B. En 2009, la Commune a souscrit à l'achat de 2790 actions de type B au prix unitaire de 40.96€ soit un total de 114.278,40€. Tous les Conseillers communaux avaient approuvé cela excepté les conseillers ECOLO qui avaient déjà soulevé à l'époque les mêmes arguments à propos de l'éloignement de Dexia par rapport à sa mission première. De plus, la Commune avait budgétisé, en 2011, des dividendes d'un montant de 17.000€ qu'elle ne percevra pas.

Il ne s'agit pas ici de dire : « vous voyez, on vous l'avait bien dit », mais plutôt d'illustrer le fait que, une fois de plus, nos conseillers ont essayé d'ouvrir le débat, d'amorcer une réflexion commune, de proposer des solutions, qu'une fois de plus, c'est rentré par une oreille et ressorti par l'autre, car la majorité muette (ou bâillonnée ?) a voté « oui » ! Et ECOLO aura été, dans ce dossier, le seul parti présent au Conseil à ne pas avoir approuvé cette décision ! Vous avez dit erreurs stratégiques et gestion aventureuse ?

Enfin, nous nous étonnons que début décembre 2011, le holding communal ait été mis en liquidation volontaire et que ce sujet n'ait pas été évoqué lors du Conseil communal du 21 décembre. Etonnant de la part d'une majorité pourtant toujours si prompte à communiquer même si on peut comprendre que ce soir là, elle était déjà bien engluée avec ses problèmes de vote de budget et de recherche d'une majorité alternative…

Nous soutenir, participer, s'engager

Envie d'agir, de participer au projet écologiste dans votre commune, dans votre région ?

Par son action politique, ECOLO a comme objectif la transformation de la société suivant les principes de l'Ecologie politique. Plus de démocratie, une meilleure justice économique et sociale, une maîtrise des choix technologiques et scientifiques, une plus grande solidarité entre les hommes, les femmes, les peuples et les générations sont quelques-uns de nos principes.

Vous pouvez participer à notre action, nous soutenir, marquer votre sympathie ou devenir membre. Si vous aussi, vous désirez vous impliquer plus dans la vie locale et influencer la façon dont la Commune est gérée, nous vous invitons à rejoindre la locale ECOLO Rebecq. Chacun(e) peut apporter sa pierre - si petite soit-elle - à l'édifice écologiste rebecquois. Tout le monde est le bienvenu et participer à une réunion de Locale n'engage à rien.

Prenez donc contact avec nous : Maryse Dedobbeleer, Secrétaire de la locale, tel : 067/85.08.27 ou à l'adresse : *ecolo.rebecq@gmail.com*

Vous voulez en savoir plus sur les actions et positions de la locale ECOLO de Rebecq ?
Abonnez-vous, via notre site internet, à notre **Lettre d'information électronique.**

La locale ECOLO de Rebecq vous invite à sa 22ème fête

Rebecq au Vert

le **Samedi 4 février** à partir de 18h30
et le **Dimanche 5 février** de 12 à 15h

Salle Communale de WISBECQ

Cuisine BIO

Potage maison • couscous complet ou végétarien
tartes aux légumes • desserts maison
vins et jus bio • bières artisanales locales

Réservation souhaitée avant le 2 février

0479 38 70 95
067 85 08 27 (en soirée)
ecolo.rebecq@gmail.com

cyclus Imprimé sur papier recyclé

ECOLO REBECQ

Ont collaboré à ce numéro
Christophe Deboskre, Claudine Lienard, Christian Mahy, René Mahy, Aurore de Montpellier, Delphine Sanglan.

Coordination et mise en page
Delphine Sanglan, Fredk